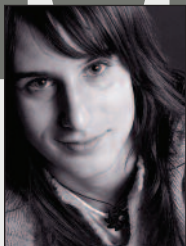


M



MYRIAM
DROUIN

Myriam Drouin est ingénieure forestier, elle a obtenu un baccalauréat en Aménagement et environnement forestiers à

l'Université Laval en 2005 et a poursuivi à la maîtrise et au doctorat en sciences du bois, au Centre de recherche sur le bois de la même université. Elle a complété son doctorat en 2009.

Elle évolue présentement au sein de FPInnovations division des produits du bois à titre de stagiaire postdoctorale dans le département de Valeur ajoutée, son principal intérêt de recherche est la place du design dans l'industrie des produits du bois.

Les produits d'apparence en bois québécois ont-ils la cote auprès des architectes ?

Les récentes préoccupations environnementales ont engendré une forte demande pour les produits écologiques. En ce qui concerne cet engouement, les produits du bois se trouvent dans une position favorable due à la capacité du bois de capturer le carbone et au faible impact environnemental de son extraction, transformation et utilisation. Dans cette lancée, le gouvernement du Québec mettait sur pied en 2008 la Stratégie d'utilisation du bois dans la construction au Québec. Cette stratégie visait à augmenter de façon substantielle l'utilisation des produits structuraux et d'apparence en bois en construction non résidentielle, c'est-à-dire dans les bâtiments commerciaux, industriels, institutionnels et culturels.

Cette initiative incite à s'interroger à propos des produits du bois disponibles sur le marché pour répondre à cette demande et à déterminer si ces produits conviennent à la situation. Une étude financée par le Conseil de Recherche en Sciences et génie du Canada (CRSNG) et soutenue par le Centre de recherche sur le bois de l'université Laval et FPInnovations a été réalisée dans le but de développer des connaissances sur la satisfaction des architectes par rapport aux produits d'apparence en bois en construction non résidentielle au Québec et sur la gestion de la fonction design dans ce réseau industriel. Sept architectes ainsi que huit représentants de l'industrie manufacturière, provenant de la région de Québec ou de la Beauce, ont été rencontrés individuellement par des interviews semi-dirigées. Les catégories de produits ciblées par cette étude étaient les planchers, les moulures, les revêtements muraux intérieurs et extérieurs, les portes, les fenêtres, les escaliers ainsi que les projets d'ébénisterie architecturale.

Une industrie orientée vers le secteur résidentiel

Cette étude a d'établir qu'il n'existe pas de segments industriels majeurs visant à fournir les architectes en produits d'apparence en bois

pour la construction non résidentielle au Québec. La majorité des fabricants offrent des produits orientés vers les besoins de la construction résidentielle, leur réseau de distribution et leur marketing sont destinés aux consommateurs résidentiels. Quelques entreprises ont toutefois su développer un modèle d'affaires permettant d'offrir des produits et services spécifiquement dédiés à la construction non résidentielle; c'est notamment le cas pour les fabricants de portes architecturales, d'ébénisterie architecturale et certains fabricants de fenêtres. Les principaux clients de ces fabricants sont les architectes et toutes les activités de ces entreprises sont consacrées aux besoins de ces professionnels.

Relation bois-architecte

Les architectes ont été interrogés sur leur taux d'utilisation et de satisfaction des différents produits d'apparence en bois québécois. Alors que ces professionnels ont eu une opinion unanime et positive, du matériau bois, leur taux d'utilisation des différents produits d'apparence en bois dans les projets de construction non résidentielle est variable et parfois limité pour certaines catégories de produits. Les résultats ont démontré qu'ils utilisent couramment les portes en bois, occasionnellement les planchers en bois ainsi que les revêtements muraux intérieurs et extérieurs en bois alors qu'ils font un usage un peu plus restreint des escaliers, moulures et fenêtres en bois.

L'écart entre l'affection qu'on les architectes pour le matériau bois et leur utilisation limitée de certains produits du bois peut s'expliquer par un ensemble de contraintes qui nuisent à l'utilisation de ces produits en construction non résidentielle. La volonté du client, le type de bâtiment, le design des produits, l'entretien et la performance à l'usure de ces produits, les carences en marketing, les règles d'urbanisme et le Code du bâtiment ont été rapportés par les architectes comme étant les facteurs les plus limitants.

En ce qui a trait au design des produits, la majorité des architectes se sont dits plus ou moins satisfaits des produits existants. À propos de l'aspect esthétique, le commentaire le plus fréquent se rapportait au fait que la masse des produits est offerte en des styles rustiques ou champêtres qui conviennent peu au style contemporain de l'architecture moderne. Des produits plus épurés sont souhaités par les architectes. Du point de vue des caractéristiques techniques, les architectes ont mentionné que les produits étaient trop orientés vers la construction résidentielle. Ils désirent plus d'innovations dans les produits du bois. Ils aimeraient, notamment trouver des revêtements intérieurs et extérieurs en bois avec des profilés différents ou des revêtements vendus en « kits » rapides à installer et qui couvriraient des surfaces plus larges. Une plus haute résistance à l'usure et aux intempéries des produits de finition a également été suggérée par plusieurs architectes, autant pour les usages extérieurs qu'intérieurs.

Il se dégage de ces résultats que, de façon générale, les produits du bois conviennent davantage pour des bâtiments non résidentiels de petites superficies. Les planchers en bois par exemple sont adéquats pour des petites constructions telles que les bâtiments commerciaux, mais conviennent moins à de gros bâtiments institutionnels pour lesquels la superficie des planchers est importante et le taux d'occupation élevé. Même situation pour les escaliers en bois qui représentent souvent un segment haut de gamme du marché des escaliers. Ils ne conviennent donc pas pour de gros bâtiments qui nécessitent la présence de plusieurs escaliers. Dans les bâtiments de superficies importantes, les produits d'apparence en bois semblent plus utilisés de façon localisée ou aussi comme matériau d'accent.

Dû à une certaine insatisfaction des produits existants, mais surtout dû à la capacité créative des architectes et au désir de signer des créations uniques, ces professionnels ont souvent recouru non pas aux produits du bois

commerciaux, mais plutôt à la fabrication de produits en bois sur mesure. Ceci s'avère particulièrement vrai pour les secteurs des portes, fenêtres, escaliers, revêtements muraux intérieurs en bois ainsi que pour les produits d'ébénisterie architecturale. Cette utilisation des produits sur mesure a pour conséquence d'engendrer une dichotomie de la fonction design; alors que le manufacturier prend en charge l'aspect technique du design des produits, l'aspect esthétique devient la responsabilité de l'architecte.

Pour percer le secteur non résidentiel

Enfin, bien qu'il n'existe pas de réseaux industriels strictement dédiés aux produits d'apparence en bois pour la construction non résidentielle, le modèle d'affaire des entreprises dont les produits sont consacrés à la construction résidentielle n'est pas très éloigné du modèle d'affaire optimal permettant de satisfaire les besoins des architectes. Afin d'améliorer leur offre pour ce segment industriel, les fabricants devraient notamment adapter leurs produits, réseau de distribution et marketing pour mieux rejoindre les besoins des architectes. Les fabricants de portes, fenêtres, escaliers et ébénisterie architecturale auraient avantage à pousser plus loin le niveau de fabrication sur mesure ainsi que l'industrialisation de leur production alors que les fabricants de planchers et de revêtements muraux intérieurs et extérieurs auraient avantage à travailler avec des designers pour créer des produits innovants qui couvrent des surfaces plus importantes et qui sont rapidement installés. Dans tous les cas, l'amélioration de la performance à l'usure et de la facilité d'entretien des différents produits serait une nécessité pour répondre au haut taux d'occupation associé à la majorité des bâtiments non résidentiels. La présence d'une garantie semblait également être un facteur d'influence positive pour les architectes puisque cette assurance de performance permet une meilleure acceptation des produits du bois auprès du client.



photo : Plafond, Lambris & Cie (www.plafondlambris.com)

Les tuiles de plafond de l'entreprise Plafond, Lambris & Cie, installées ici à la Clinique Vétérinaire Roxboro, sont un bon exemple d'un produit d'apparence en bois commercial. Source : Plafond, Lambris & Cie (www.plafondlambris.com).